

LES SENIORS ET LES FEUX "PIÉTONS" À LAUSANNE

Certains seniors se plaignent régulièrement de trop longues attentes aux feux pour piétons et de la durée insuffisante du feu vert permettant de traverser la route. Les *Aînés dans la Ville* ont voulu en savoir davantage sur le fonctionnement des feux «piétons» en Ville de Lausanne, afin d'intervenir si nécessaire auprès du Service "Mobilité et Aménagement des espaces publics".

En août 2019, nous avons rencontré MM. Miguel Oro et Steve Millioud, les deux collaborateurs de ce service chargés de la **programmation des feux de circulation** à Lausanne. Ils nous ont appris une foule de choses sur le fonctionnement de leur service et sur l'attention accordée aux piétons. Voici quelques informations que nous avons retenues à votre intention, notamment sur les temps de traversée aux feux «piétons» :

- La circulation et les feux de circulation sont observés en permanence sur des écrans.
- Les feux «piétons» sont réglés de manière flexible : les programmeurs peuvent intervenir, selon les informations des caméras de vidéo-détection et dans certaines situations (p. ex. sortie d'écoles, manifestations). À certains endroits, il y a également des dispositifs dits "intelligents" qui peuvent déclencher les feux.
- À partir de normes fédérales minimales, les Villes ont une certaine autonomie pour fixer la durée de leurs feux «piétons». Lausanne a choisi une durée **plus longue** que d'autres villes, avec possibilité de prolonger le temps de traversée des piétons lorsque les circonstances l'exigent.
- Important à savoir : **le temps de traversée des piétons** (réglé en fonction de la longueur du parcours) **n'est pas limité à la phase verte des feux**, assez brève, **mais comprend toute la phase orange + quelques secondes au début de la phase rouge** (marge de sécurité).

À Lausanne, en additionnant les 3 phases de feux, le temps total de traversée est calculé comme suit (chaussée sans îlot de sécurité) :

traversée de ~ 6 m: 6" feu vert + 3" feu orange + 3" début feu rouge = **12 secondes**
traversée de ~ 10 m: 8" feu vert + 5" feu orange + 4" début feu rouge = **17 secondes**
traversée de 16 m et +: 10" feu vert + 7" feu orange + 6" début feu rouge = **23 secondes**.

Cela signifie que le temps pendant lequel on peut traverser est au moins le double de la durée du feu vert.

- Le groupe des *Aînés* estime que **le temps accordé aux piétons pour traverser la chaussée est suffisant** puisqu'on peut, en toute sécurité, finir de traverser pendant le feu orange, et même au tout début du feu rouge.
- Condition pour bénéficier de cette "marge de sécurité" : les seniors doivent éviter de s'élancer sur la route lorsque le feu «piétons» est déjà orange ! Attendre le début du feu vert permet de profiter de la plus longue durée de traversée possible.

Concernant les **temps d'attente** des piétons aux feux, qui sont souvent jugés excessifs, on considère en moyenne qu'il est correct de devoir attendre environ 25 secondes; en revanche, une attente de 50 secondes et davantage est trop longue. Quelques carrefours lausannois, par exemple dans le secteur du Tunnel, imposent des temps d'attente trop longs, sinon il semble que, en général, les piétons ne doivent pas "poireauter" trop longtemps pour pouvoir traverser.

Merci aux deux "anges gardiens" des feux de circulation qui veillent sur notre sécurité !

*Les Aînés dans la Ville
de l'AVIVO Lausanne*

Peut-être constatez-vous une baisse de votre vision ?

Sachez qu'à deux pas de la Place Chauderon, il y a un service de réadaptation dite de « basse vision ». c'est un des services de l'Hôpital ophtalmique Jules Gonin à l'avenue de France. Il est prêt à accompagner et à soutenir concrètement ceux qui le consultent.

Comment ?

En proposant un bilan visuel complet

En proposant des solutions pour apprendre de nouveaux gestes, développer des stratégies efficaces, des aides techniques (loupes, lunettes-loupes, appareils de lecture, filtres contre l'éblouissement, etc)

En informant sur les droits, en orientant auprès des organismes offrant des prestations spécifiques.

L'accueil est chaleureux et professionnel.

Pour contacter le Centre basse vision :

021 626 86 53

**Le Palais de Rumine offre une multitude d'activités et d'expositions.
C'est gratuit chaque premier samedi du mois.**

Actuellement, il y a une exposition Qanga, ce qui signifie « autrefois » en kalaallisut, la langue des Groenlandais.

Découvrez la plus grande île du monde grâce à une sélection d'objets historiques et archéologiques. L'exposition raconte l'histoire du Groenland, de ses premiers habitants aux enjeux du 21ème siècle.

Durée : 60 minutes

Ouvert jusqu'au 29 janvier 2023.